



VISITE DE CHANTIER À LA ROCHELLE



Première visite des chantiers SENTRI TECH aux cimetières de la Rossigolette et Saint-Maurice. Les Ets Lorillou et l'entreprise TTBR retiennent la méthode des pièges par appât pour lutter contre les termites.

Depuis début septembre 2017, deux chantiers de lutte contre l'infestation des termites ont démarré à La Rochelle, pilotés par le service écologie urbaine et service nature & paysage de la ville. Ce sont les arbres centenaires des cimetières de la Rossigolette et de Saint-Maurice qui présentent de gros dégâts, consécutifs à l'invasion des termites. C'est la méthode SENTRI TECH, avec la pose de pièges contenant un appât Haute Densité, qui a été retenue et appliquée par deux entreprises - Lorillou et TTBR - reconnues comme spécialistes de la lutte anti-termites en région Charente-Maritime. À titre d'exemple, les Ets Lorillou réalisent 130 chantiers/an et l'entreprise TTBR plus de 170 chantiers/an ; pour 100 % d'entre eux, l'élimination des termites a toujours été confirmée.



Ce chantier qui concerne ces deux cimetières de la ville de La Rochelle va durer un an. Grâce à la technique choisie, il présente l'avantage de ne pas dénaturer l'environnement et de ne pas risquer d'importuner le voisinage qui habite aux abords des cimetières... En effet, la méthode SENTRI TECH présente le très grand avantage d'être sans nuisances sonore, visuelle ou encore environnementale. Ces critères de qualité ont été des éléments déterminants dans le choix de la ville de La Rochelle, en plus de l'efficacité prouvée de la méthode par pièges SENTRI TECH pour venir à bout des termites, méthode certifiée CTB P+ par le FCBA.



La première visite des chantiers a lieu le 24 novembre à 10 h 30 avec l'ensemble des acteurs, aux cimetières de la Rossigolette et Saint-Maurice afin de découvrir les colonies de termites en action dans les pièges.

Contact presse : Catherine AMSTERDAM
Tél. 02 43 94 01 71 - ca@amsterdamcommunication.fr

Contact SENTRI TECH : Coline SICAUD
Tél. 01 30 23 13 40 - csicaud@dow.com

Contact TTBR : Marc Choisnet
Tél. 05 46 27 21 80

Salle de presse :
www.amsterdamcommunication.fr/presse/accueil.html

Contact Ets LORILLOU : Jean-Luc Guellerin
Tél. 05 46 56 26 65



Des pièges avec appât plutôt que la méthode traditionnelle, trop nocive

Les pièges retenus pour éradiquer les termites contiennent le Recrute HD, l'**appât Haute densité de SENTRI TECH**. Cet appât, commercialisé depuis janvier 2015, est à ce jour la plus récente évolution qu'a connue la méthode SENTRI TECH, et qui a depuis très largement **prouvé son efficacité**. Seules les deux entreprises certifiées par le FCBA - Lorillou et TTBR - pouvaient appliquer cette méthode curative par pièges. La zone infestée représente une superficie de 24 000 m², mais comme le foyer peut continuer à se déplacer et à proliférer vers les extérieurs, il fallait donc agir rapidement et efficacement. L'installation des pièges a été réalisée en une semaine. Au cimetière de la Rossignolette, 300 stations ont été posées et 50 à celui de Saint-Maurice. Il s'agit-là d'un nombre très important de stations, si on le compare avec celui nécessaire pour une maison infestée, de l'ordre de 20 stations en moyenne, ou pour une école (90 stations).



©Sentry Tech - Appât Sentrifisol

L'après-chantier, le temps de la protection active

Curative, la première étape consiste donc à **enrayer l'infestation**. Vient ensuite l'étape de **protection active**, lors de laquelle l'appât reste présent dans les stations, même une fois les termites éliminés. Cette présence permanente de l'appât est justement là pour **éviter tout risque de ré-infestation** par une nouvelle colonie. Si des termites s'approchent à nouveau, ils vont spontanément consommer l'appât et la colonie sera contaminée dès le premier contact, puis détruite. Les applicateurs autorisés SENTRI TECH des entreprises Lorillou et TTBR vont alors effectuer des **contrôles réguliers** afin de vérifier si les stations sont, ou non, « réinvesties » par les termites.



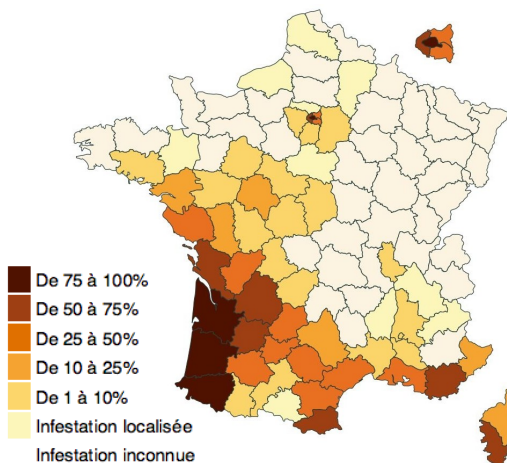
©Sentry Tech - Appât Sentrifisol rempli de termites



©Sentry Tech - Contrôle de l'appât Sentrifisol

La vie continue sans nuisances

La **méthode par pièges SENTRI TECH** permet de ne pas transformer ou altérer la zone infestée. Mise au point dans les années 1990 aux Etats-Unis par les chercheurs de **Dow AgroSciences**, cette méthode fut, à l'époque, une véritable **révolution culturelle et technique** dans le secteur du traitement contre les termites. En France, les **Ets Lorillou et l'entreprise TTBR** ont fait partie des **8 premières entreprises** à avoir **expérimenté la méthode** avant sa commercialisation. Le dirigeant des Ets Lorillou, Jean-Luc Guellerin déclare : « *À l'époque, peu de personnes y croyaient... 20 ans plus tard, 80 % des chantiers sont traités par les pièges, même si la méthode traditionnelle subsiste encore pour les chantiers de rénovation non habités.* »



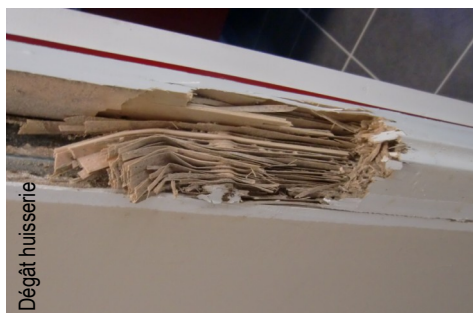
Comment évolue l'infestation ?

Depuis 10 ans, le **niveau d'infestation** par les termites est **stable en France**. « *La Charente-Maritime fait partie des zones les plus infestées, car elle est envahie par une sous-espèce de termites plus vorace que la normale, entraînant de grosses dégradations* », déclare Marc Choynet de l'entreprise TTBR.

► Carte départementale des infestations (août 2015)
% des communes infestées par département.



Si vous avez un doute sur la moindre plinthe qui s'effrite, comment faire le diagnostic termites ?



La nourriture des termites : la cellulose

Les termites prospectent en permanence pour trouver leur nourriture de prédilection, la **cellulose**, présente dans le **bois**, le **papier**, le **carton**. Comme ils vivent sous terre car ils ne supportent pas l'air libre et la lumière, leur action est silencieuse et invisible. Et parce qu'une **colonie** est **composée de plusieurs milliers d'individus**, leur **action destructrice** peut être très rapide. Pour parvenir à leurs fins, les termites détériorent la décoration et les biens, des plinthes aux papiers peints. Ils attaquent aussi les matériaux isolants, les canalisations, les liners de piscines, provoquant alors des fuites d'eau et des pertes d'énergie coûteuses. Des courts-circuits électriques peuvent aussi survenir et provoquer des incendies. Des charpentes sont susceptibles de s'écrouler (c'est rare ou pas immédiat) après le passage des termites, car leur présence engendre des **risques structurels**, mettant alors en danger les occupants.

Pour en venir à bout, mieux vaut faire appel à des **sociétés certifiées CTB A+** par l'Institut Technologique FCBA. C'est un gage de professionnalisme, de compétence, de qualité dans la manière de travailler et l'assurance du respect des méthodologies de traitement. De plus, ces entreprises ont l'obligation d'utiliser des **produits certifiés CTB P+**, évalués en **termes d'efficacité et d'impact maîtrisé sur la santé et l'environnement**.

Les entreprises certifiées sont auditées sur les chantiers réalisés, plusieurs fois par an de façon à assurer au marché que le niveau de qualité initialement acquis est maintenu dans le temps. Parallèlement, tout personnel amené à manipuler des produits biocides a l'obligation de suivre une formation en vue d'obtenir le certificat biocide (obligation réglementaire). Choisir une entreprises certifiées CTB-A+ apporte la garantie que le personnel intervenant est conforme à ces obligations réglementaires.

Le coût d'un traitement anti-termites SENTRI TECH

En termes de coût, pour une maison de 200 m², il faut compter entre 3 000 à 4 000 euros pour l'installation des pièges et l'élimination de la colonie. Ensuite, en mode surveillance (protection active), le budget est d'environ 300 euros/an. Au regard des dégâts considérables que peuvent causer les termites, ce montant est finalement assez faible. Agir en amont représente un atout en cas de revente du bien immobilier pour garder l'esprit tranquille.



En France, le réseau SENTRI TECH...

SENTRI TECH est une **méthode anti-termites approuvée et reconnue**, depuis 20 ans, comme efficace par une **quarantaine d'applicateurs** spécialisés dans la protection des habitations contre les termites. Répartis sur toute la France, plus de 70 agences et 90 techniciens ont permis de débarrasser des termites plus de 20 000 logements, dont des écoles, des lycées et des sites prestigieux (théâtres, châteaux, monuments historiques).



► EN SAVOIR PLUS SUR LES ENTREPRISES

Ets LORILLOU

Maison fondée en 1952



Les établissements Lorillou

Cette maison familiale, fondée en 1952, est située à Angoulins-sur-Mer, à côté de La Rochelle en Charente-Maritime. L'entreprise est spécialisée dans le traitement des bois de charpente et l'élimination des termites, le traitement contre l'humidité ainsi que dans la destruction et le traitement des nuisibles (dératisation, désinsectisation, dépeignonisation). L'entreprise assure également les travaux d'isolation des combles, de nettoyage de toiture, de ventilation et de désinfection. Compétente et régulièrement formée, son équipe d'experts réalise des prestations de qualité tout en respectant l'environnement.

Pour plus d'informations www.lorillou.fr - Route nationale 137, 17 690 Angoulins Sur Mer - Tél. 05 46 56 26 65.



L'entreprise TTBR

Depuis 1986, TTBR propose à La Rochelle, et dans le département de la Charente-Maritime, son savoir-faire pour éliminer les termites, capricornes, mères, vrillettes et autres insectes xylophages, mais aussi ses compétences dans le traitement de charpentes ou encore la pose de pièges anti-termites. L'entreprise effectue également des travaux d'isolation thermique, d'isolation des combles, de traitement contre l'humidité, d'étanchéité des murs et de nettoyage et démoussage des toitures. TTBR dispose d'un savoir-faire reconnu et confirmé par la certification de services CTBA+ n°129 depuis 1991, délivrée par le FCBA.

Pour plus d'informations www.ttbr.fr - 16 rue Gaspard Monge, 17 000 La Rochelle – Tél. 05 46 27 21 80.



FCBA - Institut technologique FCBA

Outil technologique pour les filières forêt, bois, construction et ameublement, le FCBA a pour mission de promouvoir l'innovation et le progrès technique, et de participer à l'amélioration de la productivité et de la qualité dans l'industrie, en favorisant une approche intégrée et la mise en avant des synergies dans la filière. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Pour plus d'informations www.fcba.fr, www.ctbaplus.fr et www.ctbpplus.fr.

Pour plus d'informations sur SENTRI TECH :

www.les-termites.com

Téléchargement du dossier et visuels HD :

www.amsterdamcommunication.fr/presse/accueil.html

Contact presse : Catherine AMSTERDAM

Tél. 02 43 94 01 71 - ca@amsterdamcommunication.fr

Contact SENTRI TECH : Coline SICAUD

Tél. 01 30 23 13 40 - csicaud@dow.com

Contact Entreprise TTBR : Marc Choynet

Tél. 05 46 27 21 80

Contact Ets LORILLOU : Jean-Luc Guellerin

Tél. 05 46 56 26 65

